



Compte rendu de Conseil Municipal **Séance du 5 Février 2018**

Nombre

de Membres en exercice 15

Date de la convocation : le 31 janvier 2018

de Présents 11

de Votants 11

L'an deux mil dix-huit, le cinq février, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Grez-en-Bouère, sous la présidence de Monsieur Jean-François LASSALLE, Maire.

Présents : Mme Evelyne PERTHUÉ, M. Dominique LUCAS, Mme Eliane PANNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (Adjoint au Maire), Mme Josiane ROBIN, M. Jérôme BESNIER, Mme Sophie LEFAUCHEUX, Mme Aurore LUCAS, M. Michel FOUCHER et M. Marc CHAIGNON.

Excusés : M. Yann OLLIER, M. Willy PIPELIER, Mme Sandrine PLANCHARD et Mme Julie LEJEUNE.

Secrétaire de séance : M. Dominique LUCAS

Approbation du dernier procès-verbal

Monsieur le Maire fait procéder au vote du procès-verbal.

VOTANTS : 8 (Mesdames Eliane PANNIER, Sophie LEFAUCHEUX, Aurore LUCAS, Sandrine PLANCHARD et Julie LEJEUNE étaient absentes excusées lors de la dernière réunion)

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°2018-02-01 : Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget ALSH

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de procéder à l'ouverture anticipée des crédits suivants en section d'investissement :
 - Article 2184 : 300 €

DÉLIBÉRATION N°2018-02-02 : Prise en charge financière d'un élève scolarisé en ULIS à l'école Saint-Joseph d'Évron

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de participer aux dépenses scolaires pour l'enfant HUCHEDÉ Valentin, scolarisé à Saint-Joseph à Évron, en ULIS, pour un montant total de 381,00 €. Ce montant sera versé à l'UDOGEC.

DELIBERATION N° 2018-02-03 : Extension du réseau électrique sur les parcelles cadastrées section AC n°65 et 277, rue de Taude

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de participer au financement de l'extension du réseau électrique d'une longueur d'environ 118 m pour un coût approximatif de 5 176 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document.

DELIBERATION N° 2018-02-04 : Modification n°1 du PLU

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ÉMET** un avis favorable mais demande que soit interdit l'implantation d'autres usines dangereuses (SEVESO).

DELIBERATION N°2018-02-05 : Chantiers « Argent de Poche » 2018

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de renouveler l'opération « Argent de poche » en 2018
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats passés avec les jeunes et à demander l'exonération des charges auprès de l'URSSAF.

DELIBERATION N°2018-02-06 : Convention avec la S.P.A

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec la SPA.

DELIBERATION N°2018-02-07 : Débat sur les orientations générales du projet de PADD du PLUI

Le conseil,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme, notamment son article L.153-12 ;

VU la délibération du 22 décembre 2015 prescrivant l'élaboration d'un PLUi, fixant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation,

VU le projet de P.A.D.D qui lui est soumis ;

ENTENDU l'exposé de monsieur le maire ;

- **PREND ACTE** du débat qui a eu lieu sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du projet de PLUi du Pays de Meslay Grez.

Vu pour être affiché le 12 FEV. 2018

Le Maire, Jean-François LASSALLE

